



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent cinquante-huitième session

Rome, 4-8 décembre 2017

Rapport de la Réunion conjointe de la cent vingt-deuxième session du Comité du Programme et de la cent soixante-neuvième session du Comité financier (6 et 9 novembre 2017)

Résumé

La réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier porte à l'attention du Conseil ses conclusions et recommandations relatives:

- aux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2018-2019 (paragraphe 3)
- à l'utilisation du solde non dépensé sur les crédits ouverts pour 2016-2017 (paragraphe 4 à 6)
- au Rapport intérimaire sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (paragraphe 7)

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et recommandations de la Réunion conjointe.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Rakesh Muthoo
Secrétaire en chef du Comité du Programme et du Comité financier
Tél. +3906 5705 5987

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mv224

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA CENT VINGT-DEUXIÈME
SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA CENT SOIXANTE-
NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER**

Rome, 6 novembre 2017

INTRODUCTION

1. La Réunion conjointe a présenté son rapport au Conseil.
2. Outre le Président, M. Johannes Petrus Hoogeveen (Pays-Bas), et M. Lupino jr. Lazaro (Philippines), Président du Comité financier, étaient présents les représentants suivants des Membres:

M. Heiner Thofern (Allemagne)	M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
M. Carlos Alberto Amaral (Angola)	M. Mateo Nsogo Nguere Micue (Guinée équatoriale)
Mme Maria Cristina Boldorini (Argentine)	M. Toru Hisazome (Japon)
M. Ryan Wilson (Australie) ¹	M. Fiesal Rasheed Salamh Al Argan (Jordanie)
M. Mafizur Rahman (Bangladesh)	M. Muhammad Rudy Khairudin Mohd Nor (Malaisie)
M. Antonio Otávio Sá Ricarte (Brésil)	M. Benito Santiago Jiménez Sauma (Mexique)
Mme Jennifer Fellows (Canada)	Mme Claudia Elizabeth Guevara de la Jara (Pérou)
M. Xie Jianmin (Chine)	M. Sid Ahmed M. Alamain Hamid Alamain (Soudan)
M. Marc Mankoussou (Congo)	M. François Pythoud (Suisse)
M. Kanga Kouamé (Côte d'Ivoire)	M. Shahin Ghorashizadeh (République islamique d'Iran)
M. Khaled M.S.H. El Taweel (Égypte) ²	Mme Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni)
M. Thomas Duffy (États-Unis d'Amérique)	

Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2018-2019³

3. Les participants à la Réunion conjointe:
 - a) ont noté que les indications et les décisions de la Conférence avaient été suivies d'effet;
 - b) ont pris note de la version actualisée du cadre de résultats (*annexe web 1*) ainsi que les indicateurs et cibles, au niveau des produits, pour les objectifs stratégiques (*annexe web 2*);
 - c) se sont prononcés en faveur des mesures mises en place pour renforcer l'exécution du programme, notamment en ce qui concerne les modalités organisationnelles pour les équipes chargées des programmes stratégiques;
 - d) se sont déclarés favorables à la répartition révisée des ouvertures de crédits nettes entre les chapitres budgétaires, telle qu'elle figure au *tableau 2*;
 - e) ont pris note de la structure organisationnelle révisée (*annexe web 3*) et du tableau révisé des postes inscrits au budget (*annexe web 4*);

¹ M. Ryan Wilson a été désigné pour remplacer Mme Cathrine Stephenson en tant que représentant de l'Australie à la Réunion conjointe.

² M. Khaled M.S.H. El Taweel a été remplacé par M. Haitham Abdelhady pour la Réunion conjointe le 9 novembre.

³ CL 158/3.

- f) ont salué les efforts engagés pour obtenir des gains d'efficacité et des économies, y compris dans le domaine des frais d'administration et de voyage et se sont félicités de l'engagement de la Direction à poursuivre ces efforts;
- g) ont pris note des estimations actualisées des ressources extrabudgétaires (*tableau 3*) et ont encouragé les Membres à verser des contributions volontaires pour faciliter la réalisation des objectifs stratégiques et l'exécution du Programme de travail intégré;
- h) enfin, ont accueilli favorablement la proposition relative à la tenue d'une manifestation de haut niveau consacrée au rôle de la FAO en matière de sécurité alimentaire, qui serait financée par des ressources extrabudgétaires et aurait lieu en concomitance avec les manifestations prévues dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation 2018, et sont convenus d'examiner les modalités d'organisation et de financement de cette manifestation lors de la prochaine réunion.

Utilisation du solde non dépensé sur les crédits ouverts pour 2016-2017⁴

- 4. La Réunion conjointe a noté ce qui suit:
 - a) les orientations données par la Conférence au sujet de l'utilisation du solde non dépensé sur les crédits ouverts pour 2016-2017;
 - b) la nécessité d'adopter une approche plus systématique, notamment des modalités et des critères, et de procéder à des consultations informelles plus larges avec les Membres au sujet de l'utilisation des soldes non dépensés, lors des exercices biennaux futurs, avant la session de la Conférence, en 2019;
 - c) la création du Fonds spécial pour les activités de financement du développement, qui recevra une dotation d'un montant convenu de 10 millions d'USD et le fait que le Fonds n'a pas encore reçu de contributions volontaires de la part de donateurs;
 - d) le Fonds spécial pourrait permettre d'accélérer l'appui technique et programmatique fourni par la FAO aux Membres, sous la forme d'un préfinancement de l'assistance technique et de la programmation des investissements aux fins du financement du développement;
 - e) la nécessité de trouver des solutions de financement durables pour les domaines d'activité de l'Organisation ayant un degré de priorité élevé, en particulier les avis scientifiques ayant trait à la sécurité sanitaire des aliments et le Codex Alimentarius;
 - f) la nécessité d'inviter l'Organisation mondiale de la Santé à accroître sa contribution aux activités mixtes FAO/WHO liées au Codex Alimentarius;
 - g) l'appui à la création d'un fonds fiduciaire sans droit de regard devant permettre d'accroître la contribution des acteurs étatiques et non étatiques, et visant à offrir une solution de financement durable pour les travaux et activités de la FAO liés aux avis scientifiques relatifs à la sécurité sanitaire des aliments, comme indiqué dans le Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'agriculture, et auquel serait versé un montant initial de 1,5 million d'USD.
- 5. Par conséquent, la Réunion conjointe a recommandé au Conseil d'approuver:
 - a) l'affectation du solde inutilisé des crédits ouverts pour 2016-2017 par le biais d'une dotation au Fonds spécial pour les activités de financement du développement;
 - b) l'affectation, avec l'accord des partenaires fournisseurs de ressources, de 10 pour cent des soldes non dépensés du fonds fiduciaire du Mécanisme d'appui aux programmes multidonateurs/Suivi et analyse des politiques alimentaires et agricoles, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 0,5 million d'USD, au fonds fiduciaire sans droit de regard destiné à appuyer une solution de financement durable pour les travaux et activités de la FAO liés aux avis scientifiques relatifs à la sécurité sanitaire des aliments et liés au Codex Alimentarius;

⁴ JM 2017.2/2.

- c) en sus du point 5, alinéa a) susmentionné, l'affectation de 50 pour cent du solde inutilisé des crédits ouverts pour 2016-2017, à partir d'un seuil de 5 millions d'USD et jusqu'à concurrence d'un montant maximal d'1 million d'USD, au fonds fiduciaire sans droit de regard.
6. La Réunion conjointe a noté que ses recommandations ne devaient pas constituer un précédent s'agissant des utilisations futures de soldes non dépensés et a recommandé au Conseil de convenir que le Secrétariat présente, pour examen par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) et la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme, une proposition de procédures et de décision concernant l'utilisation systématique des soldes inutilisés, à l'issue des futurs exercices biennaux.

Rapport intérimaire sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome⁵

7. Les participants à la Réunion conjointe:
- a) ont accueilli avec satisfaction le rapport sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome;
 - b) se sont félicités de l'engagement sans réserve de la FAO, du PAM et du FIDA en faveur du renforcement de la collaboration et des partenariats axés sur les synergies et la complémentarité entre les travaux des organismes ayant leur siège à Rome et ont encouragé la poursuite de cette étroite collaboration, notamment par l'intermédiaire de messages communs, à l'appui de la réalisation du Programme 2030;
 - c) ont affirmé attendre avec intérêt de nouveaux rapports sur l'avancement des initiatives en cours dans le cadre du programme de travail lié aux objectifs stratégiques des organismes ayant leur siège à Rome, ces rapports devant s'inspirer d'une approche plus analytique, mettant en évidence les réalisations et les défis à relever, de l'information présentée aux États Membres et devant se faire aussi au moyen du site Internet commun qui sera lancé prochainement;
 - d) ont salué les efforts visant à améliorer les rapports annuels sur les progrès accomplis et à dresser le bilan des enseignements tirés de l'expérience, des difficultés rencontrées et des avantages financiers obtenus, chaque fois que possible.
 - e) ont encouragé l'amélioration des réunions conjointes annuelles informelles des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome, dans la limite des ressources disponibles et leur préparation en temps utile, avec la participation des membres des organisations, ceux-ci disposant en particulier de tout le temps nécessaire aux échanges de vues;
 - f) enfin, ont encouragé la coopération dans le domaine de questions transversales telles que le changement climatique, la gouvernance et la parité hommes-femmes.

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des stratégies de partenariat avec le secteur privé et les organisations de la société civile⁶

8. Les participants à la Réunion conjointe ont pris note des informations que contient le rapport intérimaire sur les stratégies de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé et avec les organisations de la société civile, et se sont déclarés favorables à la mise en œuvre de ces stratégies et à leur réexamen continu en tant que partie intégrante des activités de l'Organisation.

⁵ CL 158/9.

⁶ JM 2017.2/3.